

Communauté de Communes Bresse et Saône
50 chemin de la Glaine – 01380 Bâgé-le-Châtel**Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté****Nombre de délégués**

➤ en exercice : 36 ➤ pour : 34
➤ présents : 30 ➤ contre :
➤ votants : 34 ➤ blanc :
➤ abstention :

Date de convocation : 6 novembre 2024**Séance du 12 novembre 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 12 novembre à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bresse et Saône, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de Bâgé-le-Châtel, sous la présidence de Monsieur Guy BILLOUDET, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Communes de	Arbigny	GRAS Daniel
	Asnières/Saône	WILLEMS Jean-Marc
	Bâgé-Dommartin	BERNIGAUD Christian-MERONI Isabelle-DIOCHON Eric-GAUTHERET
	Bâgé-le-Châtel	Marie-Pierre-BESSON Jean-Jacques
	Boissey	MALATERRE Jean-Louis
	Boz	GIRAUD Alain
	Chavannes/Reyssouze	DOUARD Dominique
	Chevroux	SAVOT Dominique
	Feillens	BILLOUDET Guy-FAVRE Christian-CARILLIER Martine
	Gorrevod	GUILLERMIN Henri
	Manziat	CATHERIN Christian
	Ozan	PESENTI Marie-Jeanne
	Pont-de-Vaux	BUGAUD Jean-Pierre-DELAY Françoise-MARTIN Laurent
	Replonges	VERNOUX Bertrand-ROBIN Pascale-MONTERRAT Raphaël
	Reyssouze	PELUS Agnès
	Saint-André-de-Bâgé	PLENARD Philippe
	Saint-Bénigne	UNIA Emily-VILARD Philippe
	Saint-Etienne/Reyssouze	MARGUIN Jean-Pierre
	Sermoyer	PANCHOT Huguette
	Vésines	JULLIN Gilbert

Etaient absents les délégués suivants :

Madame Andrée TIRREAU a donné pouvoir à Monsieur Bertrand VERNOUX pour voter en son nom.

Madame Victoria POLI a donné pouvoir à Monsieur Christian FAVRE pour voter en son nom.

Monsieur Denis LARDET a donné pouvoir à Monsieur Guy BILLOUDET pour voter en son nom.

Madame Florence BERRY a donné pouvoir à Monsieur Christian CATHERIN pour voter en son nom.

Monsieur Christian GAULIN.

Madame Christine PACCAUD.

Madame Isabelle MERONI a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Budget Ordures Ménagères : créances éteintes.

Madame la responsable du Service de Gestion Comptable de Bourg-en-Bresse présente des créances éteintes.

Budget Ordures Ménagères

Numéro liste : 1319120135 Article 6542

.../...

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

Bresse
Levoust

ID : 001-200071371-20241112-12112024_148-DE

Tranches de montant	Inférieur strictement à 100	5 Pièces pour	312
	Supérieur ou égal à 100 et inférieur strictement à 1000	15 Pièces pour	3391
	Supérieur ou égal à 1000 et inférieur strictement à 5000	0 Pièces pour	0
	Supérieur ou égal à 5000	0 Pièces pour	0

Nature Juridique	Exercice	Référence de la pièce	Imputation budgétaire de la pièce	Objet pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
Société	2022	T-714700000065	7062--	300-Divers	266,53	266,53	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2021	T-714700000161	7062--	300-Divers	519,09	519,09	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2019	R-1-94		03-Redevance Ord453 6	453,6	453,6	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2020	R-1-114		03-Redevance Ord475 28	476,28	476,28	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2019	T-714700000029	7062--	300-Divers	90,09	90,09	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2018	T-714700000260	7062--	300-Divers	99,22	99,22	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2020	T-7457510035	588--	OM1	60,2	60,2	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2019	T-74574590035	588--	OM1	117,32	117,32	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2022	T-74573850035	588--	OM1	135,82	135,82	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2023	T-74563740035	588--	OM1	136,36	136,36	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2023	T-74561920035	588--	OM1	138,31	138,31	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2024	R-3-504		03-Redevance Ord140,8	140,8	140,8	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2023	T-74573540035	588--	OM1	160,06	160,06	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2024	R-9-5046		03-Redevance Ord227,42	227,42	227,42	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2024	R-5-5046		03-Redevance Ord257,11	257,11	257,11	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2018	T-74574780035	588--	OM1	26,96	26,96	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Société	2017	T-74576780035	588--	OM1	35,94	35,94	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2018	T-74574510035	588--	OM1	113,5	113,5	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2018	T-74574950035	588--	OM1	122,52	122,52	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
Particulier	2022	T-74576480035	588--	OM1	126,24	126,24	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ	
TOTAL					3703,37			


Dominique ALVIN
Responsable du SGC de Bourg-en-Bresse

Ces créances éteintes sont à imputer au chapitre 65, compte 6542 « Créances éteintes ».

Vu les états transmis par la responsable du Service de Gestion Comptable de Bourg-en-Bresse relatifs aux créances éteintes sur le budget Ordures Ménagères

Vu le budget Ordures Ménagères 2024

Vu les crédits pouvant être affectés,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ANNULE les créances présentées.

Cette décision peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Lyon.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,



